



TECHNICIEN DE BUREAU D'ETUDES EN ELECTRICITE DES BATIMENTS

(Niveau 4)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation
- > apprentis de moins de 35 ans en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

- En contrat de professionnalisation :
- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

- > Être titulaire d'une certification de niveau 4 minimum (BP, Bac Pro...) de spécialité Electricité et avoir une expérience professionnelle de trois ans minimum (y compris en alternance)

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (455 heures de formation au centre)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Dessinateur en électricité
- > Dessinateur d'étude en électricité
- > Technicien d'étude en électricité
- > Dessinateur dao électrique
- > Dessinateur-projeteur en électricité
- > Chargé d'études en électricité

OBJECTIFS

Bloc n° 1 : Réaliser en DAO les dossiers d'installation électrique de bâtiments

- Constituer le dossier d'installation électrique d'un bâtiment et en assurer la diffusion
- Etablir les documents quantitatifs et de métrés du matériel de l'installation électrique d'un bâtiment

Bloc n° 2 : Réaliser en CAO les études d'installation électrique de bâtiments

- Réaliser l'étude de l'installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation
- Réaliser l'étude de l'installation électrique courants forts d'un local tertiaire
- Réaliser l'étude de principe des systèmes incendie, des réseaux courants faibles et des automatismes d'un bâtiment

Bloc n° 3 : Modéliser en BIM les installations électriques dans la maquette numérique de bâtiments

- Intégrer les objets électriques dans la maquette numérique 3D d'un bâtiment
- Générer les livrables d'étude d'une installation électrique dans une démarche BIM

CONTENU

Domaine professionnel

- Dossiers d'installation électrique de bâtiments (DAO)
- Etudes d'installation électrique de bâtiments (CAO)
- Quantitatif et métrés d'une installation
- Dimensionnement d'une installation
- Installations de bâtiments à usage d'habitation (individuel et collectif)
- Installations de bâtiments à usage tertiaire
- Réseaux courants forts et faibles, systèmes incendie, automatismes d'un bâtiment
- Normes et DTU
- Etude des constructions - BIM

Prévention des risques professionnels

- Préparation à l'habilitation électrique BE mesurage et H0 conformément à la norme NF C 18-510

Domaine général

- Communication technique

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 12 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de

professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Autres dispositifs : 7735€ nets de taxe

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF : Nous contacter pour + d'infos

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa72.com

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur : Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > d'un questionnaire professionnel
- > d'une mise en situation professionnelle
- > du dossier professionnel
- > d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre professionnel

Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- CCP Réaliser en DAO les dossiers d'installation électrique de bâtiments
- CCP Réaliser en CAO les études d'installation électrique de bâtiments
- CCP Modéliser en BIM les installations électriques dans la maquette numérique de bâtiments

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35530) + d'infos sur

certificationprofessionnelle.fr

Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

POURSUITE DE FORMATION

- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état